

RECHERCHE DE FONCIER ET ANALYSE RÉGLEMENTAIRE, À DESTINATION D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Identifier des terrains susceptibles d'accueillir une activité économique (sur la base d'une étude réglementaire), selon des critères spécifiques, dans le cadre d'un projet d'implantation d'entreprise

POUR QUI



- > Entreprises
- > Professionnels de l'immobilier
- > Collectivités & acteurs institutionnels

TYPE DE SERVICE



Étude

TARIF

Sur devis

OBJECTIFS

- > Identifier un ou plusieurs terrains capables d'accueillir l'activité économique souhaitée.
- > Disposer d'un état des lieux exhaustif des dispositions réglementaires et éventuelles contraintes.
- > Fournir une analyse synthétique pour déterminer la faisabilité réglementaire théorique du projet envisagé.

PROGRAMME

Sur la base des besoins exprimés par le porteur de projet, l'identification de foncier se déroule en deux étapes :

PHASE 1 (sous la forme de fiches synthétiques) :

✓ Identification de plusieurs sites : présentation de chaque foncier (localisation, parcelles cadastrales, accessibilité, ...) complétée par des cartographies et photos ainsi que des premiers éléments réglementaires.

PHASE 2 (sous la forme d'un rapport rédigé) :

Le client sélectionne un site sur lequel sera réalisée une étude réglementaire complète, comprenant :

- ✓ Une extraction de l'ensemble des éléments en matière d'urbanisme qui s'appliquent au foncier retenu (documents réglementaires communaux et supra-communaux en vigueur, documents en cours de réalisation).
- ✓ Une analyse des atouts et éventuelles contraintes pouvant grêver le foncier (risques naturels, enjeux environnementaux, ...).
- ✓ Un accompagnement et des conseils sur les principales procédures à mener pour poursuivre le projet

CONTACT

Ça m'intéresse !

Pour être mis en contact avec le Pôle Urbanisme et Foncier d'activités:

ozea@cote-azur.cci.fr

AVANTAGES

- > Bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement dans le montage d'un projet d'implantation en facilitant une étape cruciale : la recherche foncière et son analyse réglementaire